

SITUATION DE MALADIE CHRONIQUE – MALADIE INVALIDANTE – HANDICAP

Les étudiants qui présentent une situation de maladie chronique, maladie invalidante ou handicap doivent, s'ils le souhaitent, contacter le SSU pour connaître les accompagnements possibles.

SSU (Service de Santé Universitaire)	
Site du Plat d'Étain – Bâtiment H Tél. 02 47 36 77 00 / ssu@univ-tours.fr	Site de Blois – Maison de l'étudiant Tél. 06 98 17 01 84 / ssu.blois@univ-tours.fr



SERVICE NATIONAL

- Non concerné (Étudiants étrangers/Filles nées avant 1983)
 En attente (Réservé à l'administration)
 Non recensé
 Recensé uniquement
 Exempté – Réformé
 Journée défense et citoyenneté / JAPD / Service National accompli

BACCALAUREAT

- Baccalauréat FRANÇAIS :**
 obtenu en France
 obtenu dans un lycée FRANÇAIS à l'étranger
 Année d'obtention : |_|_|_|_| Mention :
 Série : |_|_| ou Baccalauréat général (NBGE)
 Si **baccalauréat général**, préciser vos spécialités :
 Spécialité 1 de terminale :
 Spécialité 2 de terminale :
 Spécialité de première :
 Bac Pro industriel (0021)
 Bac pro tertiaire (0022)
 Bac pro agricole (0023)
 Ville : Dép. |_|_|_| (099 pour lycée français à l'étranger)
 Diplôme d'études secondaires ÉTRANGER, équivalent au Bac (0031)
 DAEU/ESEU : A OU B
 Dispense de baccalauréat
 Validation d'expérience professionnelle

COORDONNÉES

- Mode d'hébergement en 2023/2024 :**
 Domicile parental
 Logement personnel
 Résidence universitaire CROUS
 Chambre étudiant chez un particulier
 Internat*
 Autre :

• Coordonnées parentales ou fixes

N° Rue/Lieu-dit
 Code postal |_|_|_|_| Commune :
 Tél Portable |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

• Coordonnées de l'étudiant pendant l'année universitaire 2023/2024*

* l'Internat du lycée Descartes se situe 16, rue Albert Thomas et non 10, rue des Minimes

N° Rue/Lieu-dit
 Code postal |_|_|_|_| Commune :

SI BOURSIER 2023-2024*

- Demande de bourse en instance Bourse sur critères sociaux - Echelon |__|__| Autre :
- *Joindre la notification de bourse

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Année d'inscription |__|__|__| / |__|__|__| (ex.2022/2023)

- Établissement **français** : Lycée (LY) Université/IUT/ESPE/INSPE (00) BTS (01) CPGE (02)
- Etablissement formations paramédicales (07)

Autre, précisez :

Nom de l'établissement : Dép. |__|__|

- Établissement **étranger** : Secondaire (19) Supérieur (10) Pays :

SITUATION ANNÉE 2022-2023

Étiez-vous scolarisé en 2022-2023 ? OUI NON

- **Si OUI**, cochez dans quel type d'établissement :

- Lycée français (A) Lycée français à l'étranger (A) Université FRANCAISE (H) IUT (C) BTS (B)
- CPGE (D) ESPE/ INSPE (M) Etablissement ETRANGER SECONDAIRE (Q)
- Etablissement ETRANGER SUPERIEUR (R) Autres :

Précisez le nom de l'établissement : Dép. |__|__| ou Pays :

- **Si NON**, avez-vous déjà été inscrit dans un établissement de l'enseignement SUPERIEUR ? OUI (U) NON (T)

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Intitulé du diplôme :

Dép. |__|__| Pays : Année d'obtention |__|__|__| / |__|__|__| (ex.2022/2023)

AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ POUR 2023-2024

Êtes-vous inscrit dans un autre établissement ? OUI NON

- **Si OUI**, précisez : Le nom de l'établissement :Ville :

Le type de diplôme préparé :

Suivez-vous des cours par télé-enseignement ? OUI NON

- **Si OUI**, précisez : CNED HORS CNED, précisez :

DROITS D'INSCRIPTION (par chèque uniquement)

Droits nationaux en Licence : 170 €

ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE (facultative)

Passeport Culturel Etudiant (annexe 2) 8 €

Le PCE vous permet de découvrir à tout petit prix une grande diversité de spectacles et manifestations proposés par les lieux culturels locaux et le service culturel de l'université (Salle Thélème).

**Pour connaître le montant du chèque que je dois établir, je coche, ci-dessous, mon cas de figure.
Mon chèque doit être daté, signé et à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Tours.**

 Je suis BOURSIER / Je suis exonéré des droits d'inscription

Je souhaite prendre le PCE, je dois régler **8 €**

 JE SUIS NON-BOURSIER / JE DOIS M'ACQUITTER DES DROITS D'INSCRIPTION

Je m'acquitte uniquement des droits d'inscription, je dois régler **170 €**

Je souhaite prendre le PCE, je dois régler **178 €** (170 € droits d'inscription + 8 € PCE)

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER

- Photocopie de votre relevé de notes de baccalauréat
- Photocopie d'attestation d'acquittement ou d'exonération de la CVEC
- Si vous avez participé à la JDC ou la JAPD :** Photocopie de votre attestation de participation
- Si JDC ou JAPD non effectuée :** Photocopie de votre attestation de recensement
- Photocopie d'une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, Passeport, acte de naissance)
- Photo d'identité pour la carte d'étudiant au format 35 mm x 45 mm (àagrafer sur le dossier)
- Si vous êtes boursier :** Notification de bourse 2023-2024 (page 1 et 2 - Dossier Social Étudiant CROUS)
- Pour les étudiants mineurs :** L'autorisation parentale complétée et signée et accompagné de la pièce d'identité du parent ou représentant légal du mineur et celle de l'étudiant
- Pour le règlement des droits d'inscription :** 1 chèque correspondant au montant de vos droits d'inscription à l'ordre de « L'Agent Comptable de l'Université de Tours ».

DOSSIER COMPLET À RENVoyer UNIQUEMENT PAR COURRIER AVEC VOTRE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À :

UNIVERSITÉ DE TOURS
Service des Études et des Formations
Scolarité Générale - Dossier CPGE
60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37041 TOURS cedex 1
37020 TOURS Cedex 1

**IL N'Y AURA PAS D'ENVOI DE
CONFIRMATION D'INSCRIPTION.**

Le justificatif d'inscription et la
carte étudiante seront envoyés au
lycée de CPGE de l'étudiant.

LA CARTE ÉTUDIANTE EUROPÉENNE pour faciliter la mobilité étudiante

La carte a pour objet de créer un statut d'étudiant à l'échelle européenne. Grâce à cette carte, un étudiant inscrit dans un établissement adhérent pourra faire valoir ses droits en tout lieu et auprès de tous les fournisseurs ayant défini une offre de service réservée aux étudiants.

Cette carte étudiante européenne établit une identité numérique et graphique commune à tous les étudiants d'Europe. Elle a vocation à devenir un véritable passeport numérique permettant l'émergence de services numériques entre les systèmes d'information de tous les acteurs.



Les services aux étudiants rendus accessibles par le biais de cette carte favoriseront et simplifieront sa mobilité dans les pays de l'Union, et également à l'intérieur de son propre pays. Ils visent à améliorer le quotidien des étudiants et favoriser leur réussite. Une recherche de mise à niveau et d'homogénéisation des services proposés aux étudiants en Europe se feront sur le principe de la réciprocité.

Tout étudiant inscrit dans un établissement adhérent à la carte européenne aura imprimé sur sa carte un QRCode qui stocke l'URL d'interrogation du service de vérification de statut de l'étudiant proposé par la plateforme d'échange :

- Le code pays : FR.
- Le code PIC de l'établissement (999848550 pour l'Université d'Orléans)
- Le numéro de l'étudiant dans l'établissement.

Cependant, **l'étudiant garde la liberté de valider ou non son inscription dans le dispositif de la carte européenne.** En cas d'adhésion, les données suivantes seront transmises à la plateforme européenne (plateforme European Student Card Router ou ESC-R, géré par le CNOUS : esc.support@cno.us.fr) : adresse mail de l'étudiant.e, le CSN (numéro unique) de la carte, son statut et sa date de fin d'inscription. La reconnaissance électronique du statut de l'étudiant à partir du QR-Code de sa carte sera alors activée et disponible sur tous les campus en Europe.

Les données étudiantes seront conservées de manière sécurisée. Elles sont supprimées en fin de droit ou sur demande de suppression par l'établissement. L'étudiant dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel ou leur rectification. Il a également le droit de retirer son consentement à tout moment. Vous pouvez, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

En cochant cette case, vous consentez à activer votre carte étudiante européenne et vous autorisez l'Université de Tours à transmettre les données à caractère personnel précitées à la plateforme européenne pour rendre cette activation effective, sur la base de l'article 6§1a) du RGPD.

Nom :

A Tours, le...../...../ 20.....

Prénom :

Signature

Filière d'inscription :

Cas particuliers concernant les étudiants mineurs*

*soit à la date de l'inscription et qui atteindront la majorité dans le courant de l'année civile en cours,
soit qui restent mineurs durant toute la 1^{ère} année universitaire.

M. / Mme....., représentant légal de.....

Filière d'inscription :

Inscription administrative

autorise (Joindre une copie de la pièce d'identité du parent ou représentant légal) **n'autorise pas**

> Son enfant à procéder en son nom, à son inscription à l'université de Tours.

Le justificatif comportant les certificats de scolarité sera délivré lors de l'inscription. Le parent ou le représentant légal devra veiller à les récupérer.

Sorties universitaires

autorise **n'autorise pas**

> Son enfant à avoir des cours ou activités pédagogiques se déroulant en dehors des locaux de l'université. Pour les voyages, une autorisation particulière rappelant l'objet du déplacement, les lieux et horaires, les modalités de transport vous sera demandée si besoin, avec signature.

En cas d'accident

L'université de Tours prendra toutes mesures médicales urgentes et conservatoires rendues nécessaires par l'état de santé de l'étudiant.e (appel des secours publics et/ou privés, gestes des premiers secours...).

Gestion pédagogique

Communication des résultats

Le relevé de notes sera transmis à l'adresse parentale fournie lors de l'inscription (En cas de divorce, le second parent devra communiquer ses coordonnées s'il souhaite être également informé).

Assiduité en cours

La présence en TD étant obligatoire, la défaillance en travaux dirigés figurera sur le relevé de notes, et les parents pourront être informés de l'absence de l'étudiant.e à la lecture du relevé de notes.

Stages

Si l'étudiant réalise un stage, le représentant légal est impérativement identifié comme signataire de la convention et sa signature est obligatoire. L'étudiant.e devra prendre toutes les mesures nécessaires en terme de délai et d'anticipation pour recueillir cette signature avant le début du stage.

Joindre la copie de la pièce d'identité du parent/représentant légal
+ celle de l'étudiant

A Tours, le...../...../ 20....
Signature du représentant légal

ANNEXE 1 : ENVIRONNEMENT numérique de travail (ENT)

L'Environnement Numérique de Travail permet l'**accès à vos services numériques** : mail étudiant, emploi du temps, plate-forme de cours en ligne, wifi université, etc...

Comment activer mon compte ENT ?

Uniquement pour les nouveaux inscrits à l'université de Tours

1. Après la validation de votre inscription administrative par votre scolarité, vous recevrez en simultané **un mail et un SMS**, comportant :
 - **Votre identifiant de connexion (= numéro étudiant + t)**
 - **L'adresse url pour activer votre ENT.**
2. Après l'activation de votre compte, vous recevrez un second SMS comportant un code de validation pour votre mot de passe.

Vous devrez valider votre mot de passe à partir de votre téléphone portable ou de votre ordinateur personnel.



Pour pouvoir utiliser un ordinateur fixe de l'université (cours informatique, ordinateurs en libre-service, ...), vous devrez avoir activé votre compte ENT et validé votre mot de passe sur votre téléphone ou votre ordi personnel.

N'attendez pas la dernière minute !

Les services numériques vous seront présentés lors votre semaine d'accueil. Ne ratez pas cette présentation, elle simplifiera votre vie d'étudiant pendant l'année universitaire.

> Planning des présentations disponible auprès de votre scolarité.



LE PASSEPORT CULTUREL ETUDIANT



Le Passeport Culturel Étudiant, votre carte culture !

Avec votre PCE, accédez toute l'année à des centaines de manifestations culturelles à tout petit prix. Spectacles, cinéma, expos, visites, stages, rencontres... optez pour une année de découvertes et d'émotions.

pce.univ-tours.fr



SERVICE CULTUREL

Au 1^{er} étage du site des Tanneurs, bureau 109 A
Tél. 02 47 36 64 15
Mél. : christelle.berthier@univ-tours.fr

8 €

Pour acheter votre PCE, rendez-vous :

- sur votre dossier d'inscription en enseignement supérieur et cochez la case PCE
- au service culturel
- via l'appli

Vous pourrez également prendre des infos et/ou acheter votre PCE lors du festival de rentrée, le 28 septembre de 13h à 19h, place Anatole France à Tours.

Laissez-vous guider !

et [pce.univ-tours](https://www.instagram.com/pce.univ-tours), les coups de cœur et bons plans du PCE

La newsletter, focus sur l'actualité culturelle, tous les 15 jours dans votre boîte mail universitaire

www.pce.univ-tours.fr, les lieux partenaires, leurs offres PCE et leur agenda

LE SPORT À L'UNIV'



Faites du sport avec le SUAPS !

Tous les étudiants de l'Université de Tours peuvent accéder à l'ensemble des offres mises en place par le service des sports. De nombreux cours, stages, ateliers, événements, formations diplômantes et compétitions sont proposés.



SUAPS

14 rue Monge - 37200 Tours
Tél. 02 47 36 70 24
Mél. : suaps@univ-tours.fr

Semaine du Sport • du 4 au 8 septembre :

Découvrez les ateliers et stages proposés par le SUAPS.

FAC'à vélo • jeudi 14 septembre • 18h-22h :

Enfourchez votre vélo et partez à la découverte de la ville et de l'Université à travers un parcours d'orientation unique !

- Départ des sites : Tanneurs, Portalis, Grandmont
- Activité gratuite sur réservation
- Vélo prêté sur demande



Étudier

Vous pouvez travailler dans des espaces différenciés selon vos besoins.



Vous trouverez toutes les installations nécessaires à votre travail : Wifi, prises électriques, imprimantes-scanner-photocopies, salles informatiques...

BU Bibliothèques universitaires
Tours et Blois

se documenter

Accédez à des millions de documents !

Livres, revues, e-books, articles en texte intégral, manuels, dictionnaires, thèses, archives ouvertes, BD, DVD...

Consulter le catalogue depuis l'ENT ou le site des BU :

www.univ-tours.fr/bibliotheques/

CatalogPlus Catalogue

Rechercher : Recherche avancée

Le document que vous avez trouvé dans le catalogue n'est pas dans la BU que vous fréquentez ?
→ Faites-le venir par le prêt navette gratuitement !

Le document que vous souhaitez n'est pas dans le catalogue ?
→ Faites-le venir d'une autre université par le prêt entre bibliothèques (service payant)

Pour ces services renseignez-vous auprès du service PEB de votre bibliothèque ou sur le site internet

ANNEXE 4 : AUTRES SERVICES UNIVERSITAIRES

LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE (SSU)

Prendre soin de sa santé, c'est réunir les conditions physiques, psychiques et sociales pour mener à bien ses études. L'équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, psychologues, conseillère conjugale et familiale, assistantes sociales, diététiciennes, orthophoniste...) du Service de santé universitaire (SSU) se tient à la disposition des étudiants de l'université de Tours et d'établissements conventionnés pour répondre à leurs besoins en termes de :

- consultations individuelles, préventives mais aussi curatives depuis l'ouverture du centre de santé à Tours
- prévention collective en proposant des actions menées par l'équipe des professionnels de santé et des Etudiants Relais Santé (ERS)
- mesures d'accompagnement de diverses situations de handicap.

SSU (Service de Santé Universitaire)

Site du Plat d'Étain - Bâtiment H
Tél. 02 47 36 77 00 / ssu@univ-tours.fr

Site de Blois - Maison de l'étudiant
Tél. 06 98 17 01 84 / ssu.blois@univ-tours.fr

LES CENTRES DE RESSOURCES EN LANGUES (CRL)

Les CRL permettent d'individualiser l'apprentissage d'une langue vivante grâce à leur souplesse et à leur convivialité...

Ce sont des outils dynamiques, présents sur chaque site de l'université et en accès libre quel que soit le lieu d'études pour les étudiants qui souhaitent travailler librement en autonomie.

Des tuteurs, recrutés pour leurs compétences en langues, sont présents dans les CRL afin de les conseiller.

Les CRL permettent également aux enseignants, accompagnés de leurs étudiants, de proposer un accès à de multiples ressources pour diversifier leur approche pédagogique et adapter leur enseignement à l'hétérogénéité des étudiants.

LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN LANGUES (CLES)

Grâce aux centres de ressources en langues, l'étudiant définit un parcours adapté à son niveau et à ses besoins permettant d'atteindre le niveau B2 du cadre européen et peut se préparer au **Cles 2 en anglais**.

LA MAISON DE L'ORIENTATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE (MOIP)

Vous ne savez pas quel parcours d'études choisir ? Que faire après votre formation ? Comment trouver un stage et un emploi ?

Les conseillers de la M.O.I.P. vous aident à :

- Élaborer votre projet personnel et professionnel,
- Mieux connaître les exigences des formations et leurs débouchés professionnels,
- Préparer votre recherche de stage ou d'emploi,
- Participer à des Job dating, des ateliers...

Un centre de ressources à votre disposition propose de la documentation sur les études, les universités, les écoles, les métiers, les concours de la Fonction Publique, les techniques de recherche d'emploi et le marché du travail.

Tous les autres services universitaires sur
www.univ-tours.fr

LA MAISON DE L'ORIENTATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour qui ? : Tous les étudiants, les jeunes diplômés de l'université, les publics en reprise d'études et les lycéens.

Tél : 02 47 36 81 70

Adresse : 60 rue du Plat d'Étain -
Tours • Bâtiment H

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi 13h30-17h
- Mardi 9h-12h / 13h30-17h
- Mercredi 9h-12h / 13h30-17h
- Jeudi 9h-12h / 13h30-17h
- Vendredi Sur rendez-vous